



PROCES-VERBAL
ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

SAMEDI 2 DECEMBRE 2023

Ordre du jour

Page

1. Approbation des procès-verbaux des AGO et AGE du 19 novembre 2022	2
2. Présentation et approbation des rapports	2
Rapport moral 2022/2023	2
Rapport d'activités 2022/2023	4
Rapport financier 2022/2023	7
Rapport du vérificateur aux comptes	8
3. Adoption du rapport financier – vote de l'attribution de l'excédent.....	9
4. Élection du vérificateur aux comptes.....	9
5. Quitus aux administrateurs.....	9
6. Adoption du budget prévisionnel 2023/2024.....	10
7. Adoption de la cotisation 2024/2025 et de la participation aux cycles.....	11
8. Renouvellement du tiers sortant.....	11
9. Projets pour 2023/2024	12
10. Questions diverses.....	13

L'assemblée générale ordinaire
s'est tenue le samedi 2 décembre 2023 à 16h00,
salle des associations n°3-4 (Sauvageon-Mardelles), impasse de la Mairie à Brunoy.

40 adhérents représentaient 83 adhérents, sur un total de 440 adhérents.

La présidente Jane SILVERT accueille chaleureusement les adhérents qui ont fait le déplacement pour participer à l'assemblée générale.

Invités non présents :

- Mairie
- CODEP : la présidente Michèle BEMILLI n'a pas pu venir mais elle compte bien être présente à la prochaine assemblée.
- Dany et Jean-Paul Ebrard (membres d'honneur) qui ont écrit un gentil message de reconnaissance et de félicitations que la présidente lit à haute voix.

1. Approbation des procès-verbaux des assemblées générales ordinaire et extraordinaire du 19 novembre 2022

RESULTAT DES VOTES :

POUR	83
------	----

CONTRE	0
--------	---

ABSTENTION	0
------------	---

Les procès-verbaux sont approuvés à l'unanimité.

2. Présentation et approbation des rapports

Rapport moral 2022/2023

- Présentation des membres du Conseil d'Administration

- Présidente : Jane SILVERT
- Trésorière : Stéphanie BOUHALLOUFA
- Trésorière adjointe : Christine BOURGEOIS
- Secrétaire : Véronique CARLET
- Membres du conseil :
 - Geneviève PILVERDIER (absente)
 - Luc MOREAU
 - Pascale PLACE
 - Béatrice TAJAN (absente)

Sylvie QUEREILLAHC a donné sa démission en aout 2023

- Assistance administrative et préparation à la comptabilité : Caroline CHAILLOUX

Permanence téléphonique (06 73 79 01 31) de 10h à 17h excepté le week-end et les vacances scolaires

- Présentation des membres de l'équipe d'animation

- CHARRIER Joëlle (absente)
- CLOSIER Chrystèle
- GASPARD Nathalie (absente)
- GAUCHEROT Marjorie (absente)
- MEHANNECHE Atidel

- PODVIN Sandrine (absente)
- RODRIGUEZ Rose-Marie (absente)
- SIMONET Christine

Teddy a donné sa démission le 1er décembre 2022. Remplacé au pied levé par Sandrine et Rose Marie que nous remercions.

Le but de notre association est la pratique de la gymnastique

Sport et Joie est affiliée à la Fédération Française d'Éducation Physique et de Gymnastique Volontaire, issue d'un mouvement né à la fin du 19^{ème} siècle, constituée aujourd'hui de près de 5 000 clubs, 6 500 animateurs, 15 500 dirigeants et de 407 000 pratiquants. Depuis près de 30 ans la FFEPGV s'est engagée dans 2 actions complémentaires : le Sport-santé et le Sport Bien-être.
7^{ème} fédération sportive, 1^{ère} fédération non compétitive

Avantages de l'affiliation FFEPGV : assurance, réduction fiscale, réduction chez les partenaires.

Au niveau départemental, nous sommes en étroite relation avec le CODEP 91 (Comité Départemental de l'Essonne) qui apporte un soutien technique et juridique très apprécié.

- Les effectifs de Sport et Joie

En juin 2023, Sport et Joie comptait 406 licenciés (409 en juin 2022). Effectif stationnaire.
440 inscriptions aujourd'hui (*camembert de la répartition en âge des adhérents : peu de jeunes adhérents*).

- La vie de l'association

Le conseil d'administration s'est réuni 6 fois au cours de la saison entre septembre 2022 et juin 2023. Gisèle a participé à celle de mars et présence des animatrices (3 sont venues).

Une assemblée générale ordinaire et une assemblée générale extraordinaire (révision des statuts et du règlement intérieur) se sont tenues le 19 novembre 2022.

Sport et Joie était présente à la journée de la rentrée le 25 septembre et l'assemblée générale du CODEP le 26 novembre 2022.

Sport et Joie a participé au Forum des Associations qui a eu lieu le dimanche 4 septembre 2022. (beaucoup de demandes de cours d'essai)

Participation des membres du CA à 5 webinaires organisés par le COREG ou le département (tenue de la comptabilité, salariés, subventions, communication...).

Rédaction en cours du DUERP (document unique d'évaluation des risques professionnels).

- La communication

La communication se fait principalement par courriels. Les adhérents n'ayant pas d'adresse mail sont prévenus par courrier ou par téléphone.

Cela présente 2 avantages :

- 1) Les adhérents reçoivent régulièrement les informations concernant les activités de prolongement organisées tout au long de la saison : cycles, stages et sorties. L'affichage dans les gymnases est cependant conservé.
- 2) En cas d'annulation d'un cours ou d'un problème de salle il est possible de prévenir les adhérents.

Toutes les informations peuvent être retrouvées sur notre site (www.sport-et-joie-brunoy.fr) et sur notre page Facebook ([Sport et Joie Brunoy](#)). Ces deux moyens de communication sont régulièrement mis à jour.

Le dépliant (avec le planning des différents cours et toutes les informations utiles pour les inscriptions) a été envoyé par courriel. Les inscriptions sont réalisées par internet, à l'aide du site Helloasso.

Communication dans le journal de Brunoy « Un mois en ville »
Campagne d'affichage rédaction d'un flyer

- La vie des animatrices

En 2023 les membres du conseil d'administration ont reçu les animatrices pour leur entretien professionnel qui est obligatoire tous les 2 ans. C'est l'occasion, notamment, de définir le plan de formation de chacun.

Chaque année le CODEP et le COREG proposent aux animatrices des stages de formation continue (+ de 50 formations disponibles).

Au cours de l'année 2022/2023, Sport et Joie a financé des formations suivantes : yoga (niveau 2) pour Joëlle et Chrystèle et « bien vieillir/bien vieillir équilibre » pour Atidel.

Le trophée du « club ayant inscrit le plus d'animateurs lors des formations complémentaires » sera remis à Sport et Joie par le COREG le 5 décembre 2023 (envoyé par courrier).

Augmentation du salaire des animatrices en janvier 2023 du fait de l'inflation exceptionnelle.
Augmentation exceptionnelle du montant des remboursements petit matériel de 70 à 100 euros (révisable chaque année).

Appel de ROB (remplaçant occasionnel bénévole)

RESULTAT DES VOTES :

POUR	83
------	----

CONTRE	0
--------	---

ABSTENTION	0
------------	---

Le rapport moral 2022/2023 est approuvé à l'unanimité.

Rapport d'activités 2022/2023

- Cours de gym

Les salles que nous utilisons sont mises à notre disposition à titre gratuit par la municipalité de Brunoy que nous remercions vivement.

- 26 cours ont été proposés par semaine comprenant des disciplines différentes, dispensées dans les deux gymnases Gounot et Coubertin, à savoir :
Gym Senior, Gym d'étirement, Pilates, Stretching postural®, Yoga, Body zen, Gym Form', Gym Tonic', Renforcement musculaire/cross training, ainsi que la Marche nordique
- Cycles de Fitball, Atelier équilibre, Steps, Zumba®

- Activités de prolongement

Sorties pédestres (en ½ journée ou en journée)

Jeudi 6 octobre 2022 : Bois de la Grange à Yerres (9 km)

Jeudi 17 novembre 2022 : les rives de l'Yerres de Brunoy à Boussy St Antoine (10 km)

Samedi 10 décembre : Sortie Noël Vaux le Vicomte en fête (sortie familiale) – visite libre du château et des jardins avec animations et shamallow à griller. paiement par Helloasso

Jeudi 15 décembre : Rando illuminations à Paris du Trocadéro vers Chatelet (25 participants dont 14 au restaurant) – Pizzeria Wawa, avec un repas dégustation très copieux – retour en bus jusqu'à Brunoy car plus de trains, à partir de 22h30, pour cause de travaux sur la ligne D

Jeudi 19 janvier 2023 : GR au départ du centre équestre des Bagaudes à Marolles en Brie (forêt de Notre-Dame - 10km)

Jeudi 16 février : Le long de la Seine vers le Coudray Montceaux (10 km)

Jeudi 16 mars : Forêt de Rougeau (10 km)

Mercredi 19 avril : La Végétale (Tégéval) entre Yerres et Servon puis le PR vers les étangs de Servon et Marolles-en-Brie (17 km)

Mercredi 24 mai (journée) : Forêt des Grands Avaux au départ de Beauvais (18 km)

Jeudi 8 juin : - Bords de Seine vers Fontaine-le-Port et forêt de Fontainebleau au départ de Chartrettes 12 km

Samedi 17 juin : Sortie de fin d'année : Sortie à La pagode Wat Thammaphip, Château de Lugny à Moissy-Cramayel - rando de 9 km dans l'espace naturel de La Motte et ses étangs (nombreux oiseaux). Restauration Thaï à un prix modique dans le parc.

Bowling

Jeudi 26 janvier 2023 : 2 parties de bowling + 1 part de gâteau + 1 boisson.

Vendredi 10 février 2023 : 1 partie de bowling + Restaurant : Le Wok Asie près de Cora. Buffet très varié à volonté

- Cycles

Le lundi à 9h 55 au dojo du gymnase Gounot

Fitball (Atidel)

du lundi 19 septembre 2022 au lundi 10 octobre inclus

du lundi 7 novembre 2022 au lundi 12 décembre inclus

du lundi 9 janvier 2023 au lundi 13 février inclus

Atelier équilibre (Atidel) :

du lundi 13 mars 2023 au lundi 17 avril inclus (sauf le 10)

du lundi 15 mai 2023 au lundi 26 juin inclus

Le jeudi de 18h00 à 19h00 au gymnase Coubertin

Fit 'sticks : du 17 novembre au 8 décembre (4 séances) Christine – annulé faute de participants (information non explicite sur ce que sont les Fit'sticks)

Danses en ligne (Christine) : du jeudi 5 janvier 2023 au jeudi 9 février inclus - avec des adhérents de Combs la ville (17 participants Brunoy/ 10 Combs la ville)

Le vendredi de 10h 35 à 11h35 au gymnase Coubertin

Pilates (Sandrine) : du vendredi 6 janvier 2023 au vendredi 10 février inclus

Sophrologie (A. Delfaut) : du vendredi 10 mars 2023 au vendredi 21 avril inclus (inscription sur Helloasso)

Steps (Sandrine) : du vendredi 12 mai 2023 au vendredi 23 juin inclus

Le samedi de 10h30 à 11h30 au gymnase Coubertin

Zumba® (Sandrine) : du samedi 19 novembre 2022 au samedi 17 décembre inclus

Olympiades de Brunoy : juillet 2023, 5 cours donnés par nos animatrices sous la halle de l'île de Brunoy (adhérents et non adhérents).

- Stages annulés (pour mémoire)

Fit' Sticks (Christine) Samedi 15 avril à Coubertin de 10h30 à 12h, annulé faute de participants – envisager d'utiliser les Fit' Sticks dans les cours toniques

Bungy Pump (Christine Charpentier) Samedi 15 avril à 14h sur l'île de Brunoy (13 inscrits) : 28€brut/h +frais de transport, 200€ de caution pour les bâtons et CDD à établir : annulé, l'information était que l'essai était gratuit à condition qu'un cours soit créé, ce qui n'a pas été précisé par le CODEP au départ.

Danses en ligne (Christine S.) : samedi 10 juin de 10h 30 à 12h – Coubertin 4 personnes inscrites – annulé faute de participants.

RESULTAT DES VOTES :

POUR	83
------	----

CONTRE	0
--------	---

ABSTENTION	0
------------	---

Le rapport d'activités 2022/2023 est approuvé à l'unanimité.

Rapport financier 2022/2023

COMPTE DE RESULTAT ANNEE 2022-2023

CHARGES			PRODUITS		
	Frais de fonctionnement	13 216,48		Ressources propres	71 826,00
- Entretien du matériel			Cotisations		
- Fournitures			Cotisations inscriptions	59 950,50	
Frais de P&T	73,36		Cotisations Licences	11 069,50	
Fournitures de bureau	49,99		Participations	905,00	
Petit matériel	789,84				
- Doc., Abon., licences				Subventions	2 800,00
Documentation (5183)			Subvention Mairie	2 800,00	
Licences fédérales	11 782,00		Subvention Département	-	
Transports & déplact.	109,31				
Autres frais généraux (6238)	410,99			Autres ressources	1 111,88
			Produits financiers		
			(Intérêts livret bleu)	1 111,69	
	Frais de personnel	60 148,68			
Salaires	27 545,16				
Charges sociales	21 757,00				
Frais de Formation	486,20				
Médecine du travail	358,20				
	Frais d'animation	1 186,73			
Voyages, réceptions & sorties	1 165,73				
Autres (Denrées alim., boissons)					
	Autres dépenses	7 028,88			
Frais financiers	95,96				
Honoraires	6 933,00				
Frais de formation					
Impôts et Taxes					
Charges à payer					
Total des charges		71 668,74	Total des produits		76 838,88
Excédent d'exploitation		4 279,86	Déficit d'exploitation		0,00
	Emploi des contributions volontaires en nature	25 764,00	Contributions volontaires en nature		25 764,00
Mise à disposition gratuite des biens et prestations	4 364,00		Prestations en nature	4 364,00	
Personnes bénévoles	21 400,00		Bénévoiat	21 400,00	
Total		101 800,88	Total		101 800,88

BILAN AU 31 AOUT 2023

ACTIF		PASSIF	
BANQUE		Réserve	109 018,49
Compte courant	2 157,93	Résultat 2022-2023	4 279,95
Livret bleu	113 459,51	Charges à payer	2 319,00
		- Urssaf août 2023	
TOTAL ACTIF	115 617,44	TOTAL PASSIF	115 617,44

Les frais de personnel sont les charges les plus importantes. Ces frais ont augmenté par rapport à la saison précédente car les animateurs qui ont quitté Sport et Joie cotisaient sur une base forfaitaire.

Maintenant, tous les salariés cotisent sur leur salaire brut. A noter que toutes les animatrices sont salariées.

Les autres charges concernent :

- le remboursement de 100 euros par animateur pour du petit matériel
- les frais d'impression, d'encre
- les frais de déplacement (en augmentation car plus de randonnée par rapport à la période Covid)
- les frais pour recevoir les adhérents à l'assemblée
- les frais d'abonnement téléphonique et du site internet
- les frais financiers de la banque pour la tenue des comptes
- les honoraires pour le cycle de sophrologie et pour les prestations de secrétariat de Caroline.

Dans les produits, les ressources les plus importantes sont les cotisations des adhérents.

Les autres produits sont principalement les subventions qui peuvent être versées par la mairie, le département, la région et l'Etat.

Finalement, la saison 2022/2023 dégage un excédent de 4 279 euros alors qu'il était budgété un déficit. Cette différence s'explique par le fait qu'il y a 406 adhérents au final, contre 350 prévus au budget.

Les contributions volontaires en nature n'ont pas d'impact sur le compte de résultat car elles s'annulent (on les retrouve en charges et en produits pour le même montant). Il s'agit de valoriser :

- la mise à disposition gratuite des salles par la mairie : montant estimé à 4 364 euros par la mairie que Sport et Joie remercie
- le travail effectué bénévolement par le bureau (présidente, trésorière et secrétaire) estimé à un total de 25h par semaine.

Une réserve de 6 à 12 mois de fonctionnement est conseillée (pour faire face à une situation exceptionnelle du type COVID, etc.). Sport et Joie utilisera une partie de sa réserve en 2027 pour fêter ses 50 ans.

Rapport du vérificateur aux comptes

Mme Gisèle HURSTEL, par suite du mandat qui lui a été confié, a procédé à la vérification des comptes pour l'exercice 2022/2023. Elle estime que les comptes ont été très bien tenus comme les années précédentes et remercie la trésorière. Les deux années précédentes ont été difficiles du fait des remboursements et avoirs liés au Covid.

Sur la base de ses vérifications, Mme Gisèle HURSTEL certifie que « les comptes de l'association qui lui ont été présentés sont conformes ».

Jane SILVERT remercie Mme Gisèle HURSTEL pour tout le travail accompli et lui renouvelle sa confiance.

3. Adoption du rapport financier – vote de l’attribution de l’excédent

Adoption du rapport financier

RESULTAT DES VOTES :

POUR	83
------	----

CONTRE	0
--------	---

ABSTENTION	0
------------	---

Le rapport financier 2022/2023 est approuvé à l’unanimité.

Vote de l’attribution de l’excédent en réserve

RESULTAT DES VOTES :

POUR	83
------	----

CONTRE	0
--------	---

ABSTENTION	0
------------	---

L’excédent de 4 279,95 euros est attribué en réserve à l’unanimité.

4. Élection du vérificateur aux comptes

Madame Gisèle HURSTEL renouvelle sa candidature pour une saison. Aucun autre candidat ne se présente.

RESULTAT DES VOTES :

POUR	83
------	----

CONTRE	0
--------	---

ABSTENTION	0
------------	---

Madame Gisèle HURSTEL est élue à l’unanimité.

Le conseil d’administration la remercie.

5. Quitus aux administrateurs

RESULTAT DES VOTES :

POUR	83
------	----

CONTRE	0
--------	---

ABSTENTION	0
------------	---

Quitus est donné aux administrateurs pour leur gestion 2022/2023 à l’unanimité.

6. Adoption du budget prévisionnel 2023/2024

BUDGET PREVISIONNEL 2023-2024

CHARGES			PRODUITS		
	Frais de fonctionnement	14 550	434 adhérents dont 114 cours sup	Ressources propres	80 900
- Entretien du matériel					
- Fournitures	1 000		- Cotisations à 180€	78 120	
- Frais de P&T	100		- Cotisations à 20 €	2 280	
- Fournitures de bureau	100		- Participations	500	
- Petit matériel	800				
- Doc., Abon., licences	13 050			Subventions	4 300
- Documentation			- Subvention Département	1 500	
- Licences	13 050		- Subvention Mairie	2 800	
- Transports & déplact.	100				
- Reprographie				Autres ressources	350
- Autres frais généraux	400		- Produits financiers	350	
	Frais de personnel	57 000			
- Salaires	30 000				
- Charges sociales	25 500				
- Frais de Formation (1er secours)	1 000				
- Médecine du travail	500				
	Frais d'animation	700			
- Week-end & sorties	500				
- Autres (Denrées alim., boissons)	200				
	Autres dépenses	13 450			
- Frais financiers	100				
- Achat de matériel	0				
- honoraires	12 300				
- Impôts et taxes	90				
- Taxe de formation	1 000				
Total des charges		85 740	Total des produits		85 550
Excédent d'exploitation			Déficit d'exploitation		190
Emploi des contributions volontaires en nature		25 760	Contributions volontaires en nature		25 760
- Mise à disposition gratuite des biens et prestations	4 360		- Prestations en nature	4 360	
- Personnes bénévoles	21 400		- Bénévoles	21 400	
Total		111 500	Total		111 500

Le budget 2023/2024 a été établi sur la base du compte de résultat 2022/2023.

Les principaux changements sont une augmentation :

- Des frais de personnel (salaires et charges sociales) du fait de la mise en place d'un cours supplémentaire
- Des honoraires : nouvelle prestation de préparation à la comptabilité assurée par Caroline, en plus de l'assistance administrative.
- Des cotisations : calculées sur 434 adhérents, le nombre d'adhérents à la date de l'élaboration du budget. Le montant des licences figurant en charges augmente également puisqu'il est calculé sur cette base.

Les autres charges restent similaires.

Pour les subventions :

- Département : 1 500 euros ont déjà été reçus en septembre. Une demande complémentaire de 250 euros (pour l'obtention du label EPGV) et de 1 090 euros au titre du Fonds de transition ont été faites.
- Mairie : 2 800 euros demandés le 15 novembre 2023. Réponse attendue pour mars-avril 2024.

RESULTAT DES VOTES :

POUR	83
------	----

CONTRE	0
--------	---

ABSTENTION	0
------------	---

Le budget prévisionnel 2023/2024 est adopté à l'unanimité.

7. Adoption de la cotisation 2024/2025 et de la participation aux cycles

- La saison 2022/2023 a connu une augmentation des charges liées à l'affiliation de Sport et Joie à la Fédération FFEPGV : le montant de chaque licence adhérent a augmenté de 1,50 euros et la part due au CODEP d'un euro par adhérent. Le montant de l'affiliation de Sport et Joie au CODEP est également passé de 40 à 80 euros.
Par ailleurs dans cette même période, l'inflation n'a pas cessé d'augmenter.

Pour ces raisons et afin de maintenir les comptes à l'équilibre, il est proposé d'augmenter de 5 euros le montant de la cotisation. Une cotisation 2024/2025 à 185 euros pour 2 cours par semaine, avec la possibilité de 3ème (et 4ème) cours pour 20€ (et 40€) supplémentaires est donc proposée au vote.

RESULTAT DES VOTES :

POUR	82
------	----

CONTRE	0
--------	---

ABSTENTION	1
------------	---

La cotisation 2024/2025 est adoptée à la majorité.

- La mise en place de cycles de découverte conduit à des charges supplémentaires, notamment la rémunération des intervenants, qu'il convient de partager avec les adhérents souhaitant s'y inscrire. Actuellement, certains adhérents s'inscrivent au cycle et ne viennent pas régulièrement ou même pas du tout. Une participation modique de 2 euros par séance est donc proposée au vote pour fidéliser les adhérents et contribuer à la mise en place de ces cycles.
Christine Simonet précise que l'association de Crosne (pour laquelle elle travaille également) facture 5 euros la séance de cycle à ses adhérents.
Certains adhérents demandent à pouvoir rattraper leur cours habituel par un autre cours, si celui-ci tombe pendant un cycle => rattrapage autorisé (pendant la durée du cycle uniquement et seulement dans les cours qui ne sont pas complets ou trop techniques comme le Stretching Postural, le Pilates ou le Yoga).

RESULTAT DES VOTES :

POUR	76
------	----

CONTRE	7
--------	---

ABSTENTION	0
------------	---

La participation de 2 euros par séance aux cycles « découverte » (à partir de janvier 2024) est adoptée à la majorité.

8. Renouvellement du tiers sortant

Pour rappel, l'article 13 de nos nouveaux statuts stipule :

« L'association est dirigée par un Conseil d'Administration de 9 membres élus pour 3 ans par l'Assemblée Générale. Les membres sont renouvelables par tiers chaque année avec possibilité de se représenter.

Pour être éligible, il faut être membre de l'association depuis au moins un an, être majeur(e) et à jour de ses cotisations.

Le poste principal est celui de président, le poste de trésorier est également important car il gère la paye des animateurs.

Les autres membres du Conseil s'occupent du matériel (inventaire, commande), des demandes de subvention, des dossiers des animateurs (formation, santé, mutuelle, carte professionnelle...), des inscriptions, de la rédaction des PV de réunions, des relations avec la mairie, etc..

Il s'agit d'un travail d'équipe. Les membres se réunissent 6 fois par an et échangent tout au long de l'année par mail et par WhatsApp.

Membres sortants : Véronique Carlet, Stéphanie Bouhalloufa et Geneviève Pilverdier.
Stéphanie Bouhalloufa ne se représente pas.
Démission de Sylvie Quereillahe en cours de mandat.

Un appel à candidature a été lancé par mail à l'ensemble des adhérents, pour 2 membres.
2 personnes se présentent :

- Michèle Allal
- Catherine Bitard (absente)

Aucun autre candidat ne se présente pendant l'assemblée générale.

Le vote a lieu à bulletin secret.

RESULTAT DES VOTES :

Michèle ALLAL	POUR	83	CONTRE	0	ABSTENTION	0
Catherine BITARD	POUR	83	CONTRE	0	ABSTENTION	0
Véronique CARLET	POUR	83	CONTRE	0	ABSTENTION	0
Geneviève PILVERDIER	POUR	83	CONTRE	0	ABSTENTION	0

Mesdames Michèle ALLAL, Catherine BITARD, Véronique CARLET et Geneviève PILVERDIER sont élues à l'unanimité.

9. Projets pour 2023/2024

• Cycles

Le lundi à 9h55 au dojo du gymnase Gounot

- Fit Ball (Atidel) : 2 cycles
du lundi 25 septembre au 16 octobre inclus
du 8 janvier au 5 février inclus
- Atelier équilibre (Atidel) : 2 cycles
du lundi 13 novembre au 18 décembre inclus
du 26 février au 1er avril inclus

Le jeudi de 10h30 à 11h30 au gymnase Coubertin (dojo)

- Qi gong (Sandrine Lebreton) : du 11 janvier au 8 février inclus

Le vendredi de 10h 35 à 11h35 au gymnase Coubertin

- Steps (Sandrine) : du 10 novembre au 15 décembre inclus
- Sophrologie (A. Delfaut) : du 1er mars au 5 avril inclus

• Sorties pédestres (Christine)

Jeudi 12 octobre 2023 : les rives de l'Yerres de Brunoy à Boussy saint Antoine (10 km)

Jeudi 30 novembre : PR le long du Réveillon départ du parking des 2 rivières à Yerres vers l'étang de Villecresnes puis TGVal et allée royale en forêt de la Grange. Retour par le bord du Réveillon. (10,5km)

RANDO DE NOEL A PARIS : jeudi 14 décembre (soirée) - De Montmartre à Châtelet 9km RV : gare de Brunoy pour le train de 15h06 (tête de train). Retour vers 22h00.

Repas à la pizzeria WAWA. 25 euros/pers. (antipasti, pizza à volonté et desserts)

JUNGLE EN VOIE D'ILLUMINATION : janvier 2024 (date à confirmer)

À la nuit tombée, le Jardin des Plantes se transforme en véritable jungle ! Aventure à la découverte de la faune et flore des forêts tropicales...

- Sorties bowling à Boussy St Antoine

A programmer : 2 parties de bowling + 1 part de gâteau + 1 boisson.

A programmer : 1 partie de bowling + Restaurant

- A programmer

Cycle Line dance (Christine) après les vacances d'hiver

Cycle Acti' marche en extérieur

Cycle Bungy pump en extérieur

Cycle ou stage « Gestes 1ers secours »

Stage d'aviron à Draveil (au printemps)

RESULTAT DES VOTES :

POUR	83
------	----

CONTRE	0
--------	---

ABSTENTION	0
------------	---

Les projets 2023/2024 sont approuvés à l'unanimité.

10. Questions diverses

Les remarques et les questions suivantes ont été formulées par les adhérents :

- Déplacement du cours de Gym Senior du mardi matin de Coubertin vers Gounot : plusieurs adhérents (environ 7) ont fait part de leur mécontentement suite au changement de gymnase.
=> Réponse : il y a 3 cours de Gym Senior par semaine. Pendant plusieurs années, 2 avaient lieu à Coubertin et 1 seul à Gounot. C'est maintenant l'inverse (2 à Gounot et 1 seul à Coubertin). Cela permet également d'optimiser les déplacements des animatrices et de satisfaire les adhérents habitant dans le quartier du gymnase Gounot (et inversement pour ceux qui habitent près de Coubertin). Actuellement, il y a 38 inscrits au cours de Gym Senior de Gounot du mardi matin. La construction du planning est très compliquée à réaliser chaque année. C'est le Conseil d'Administration qui s'en charge et qui étudiera la demande des adhérents d'avoir de nouveau un cours de Gym Senior le mardi matin à Coubertin.
- Souhait d'une adhérente de pouvoir s'inscrire un peu avant le 1^{er} samedi de septembre (jour de départ en vacances)
=> Réponse : la question sera étudiée. A noter que Helloasso permet de s'inscrire à distance, quel que soit son lieu de vacances.
- Souhait de plusieurs adhérents d'utiliser plus de matériel pendant les cours, par exemple les steps, les fit sticks, les glidings, etc.
=> Réponse : ce souhait sera transmis à l'ensemble des animatrices.
- Coût des inscriptions sur Helloasso
=> Réponse : les inscriptions sur Helloasso sont entièrement gratuites (aucun frais ni pour Sport et Joie, ni pour les adhérents). Une contribution volontaire en faveur de Helloasso (non obligatoire) est proposée par Helloasso aux adhérents lors de leur inscription.

Au nom de Sport et Joie, Jane SILVERT remercie :

- Marie-Odile BUSSON et Lionel SILVERT pour leur aide à l'organisation de l'assemblée aujourd'hui,
- Stéphanie Bouhalloufa pour son mandat de trésorière et lui remet une carte-cadeau.

Tombola

Un tirage au sort a lieu, chaque adhérent ayant pris un numéro à son arrivée :

- Jean-Paul JOUBE gagne la cotisation 2024/2025 (suite au désistement de Lionel SILVERT en sa faveur),
- Isabelle GIARD gagne la carte cadeau (50 euros) achetée au traiteur libanais de Brunoy « Les recettes de ma grand-mère »,
- Marie-Claude LIGER gagne la carte cadeau (30 euros) achetée à la librairie de Brunoy, du Vol dans les plumes,
- Thierry FICHOU gagne la serviette microfibre,
- Danielle ROGER gagne la brique de yoga.

LA SEANCE EST LEVEE A 18H15

Puis Jane SILVERT remercie les adhérents pour leur présence et les invite à se réunir autour d'un goûter.

Fait à Brunoy, le 12 décembre 2023

Jane SILVERT, la présidente

